

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

PROJET DE DELIBERATION

---

Séance du 7 mai 2026

DCM N° 26-05-07-26

**Objet : Cession d'une emprise d'espaces verts située rue Saint-André.**

La Ville de Metz est propriétaire d'une emprise d'espaces verts située au niveau de la rue Saint-André à Metz, d'une superficie d'environ 107 m<sup>2</sup>, extraite d'une parcelle du domaine public communal. Cette dernière constitue l'amorce d'un ancien chemin et ne dessert plus aucune parcelle. Son accès depuis la rue Saint-André est par ailleurs condamné depuis plus de 20 ans par la mise en place d'un grillage.

Face aux difficultés d'entretien de cette emprise, il a donc été proposé à la SCI 19 RSA, propriétaire de la parcelle contiguë et seul propriétaire susceptible d'être intéressé par l'acquisition de ce bien compte tenu de sa configuration et de sa situation, d'acquérir ce terrain au prix fixé par la Direction de l'Immobilier de l'Etat, soit 40 € / m<sup>2</sup>.

La SCI 19 RSA dont la maison d'habitation est située au 19 rue Saint-André à Metz, a accepté l'acquisition de cette emprise d'une superficie approximative de 107 m<sup>2</sup> au prix d'environ 4 280 € soit 40 € /m<sup>2</sup>, conformément à l'avis rendu par la Direction de l'Immobilier et de l'Etat en date du 10 décembre 2024.

A noter que l'emprise en question a fait l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement du domaine public préalablement à ce projet de cession par délibération en date du 07 mai 2026.

Il est donc proposé d'autoriser la cession de ladite emprise à la SCI 19 RSA au prix d'environ 4 280 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2241-1,  
VU le Code Général de la propriété des personnes publiques,  
VU le Code Général des impôts,  
VU l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat en date du 10 décembre 2024 fixant la valeur vénale de l'emprise d'environ 107 m<sup>2</sup> extraite d'une parcelle non cadastrée contiguë à la maison d'habitation sise 19 rue Saint-André à hauteur de 40 € / m<sup>2</sup>, soit environ 4 280 €,

VU la délibération du Conseil municipal de la Ville de Metz en date du 7 mai 2026 portant désaffectation et déclassement du domaine public communal de ladite emprise,  
VU le plan de situation annexé à la présente délibération identifiant les limites parcellaires de l'emprise cédée, extraite de la parcelle non cadastrée correspondant à la rue Saint-André à Metz,  
VU l'accord de la SCI 19 RSA sur l'acquisition de l'emprise précitée,

**CONSIDERANT** que cette emprise ne représente aucun intérêt pour la Ville de Metz,  
**CONSIDERANT** que cette cession s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine de la Ville de Metz,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

#### **DECIDE :**

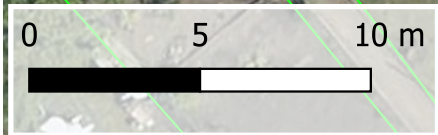
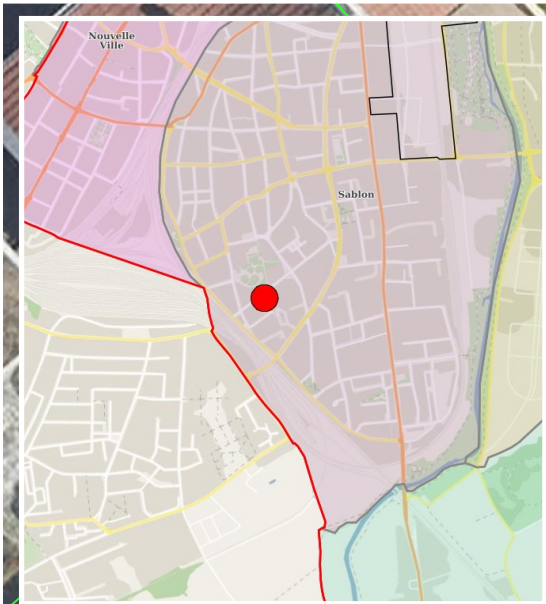
- **DE CEDER** en l'état, à la SCI 19 RSA, domiciliée 6bis rue Jean Nicolas Collignon à Metz, une emprise d'environ 107 m<sup>2</sup>, extraite d'une parcelle non cadastrée située rue Saint-André à Metz et contiguë à la maison d'habitation sise au n°19 de cette même rue.
- **DE REALISER** cette cession moyennant le prix de 40 € / m<sup>2</sup>, soit eu égard à la surface considérée, pour un montant d'environ 4 280 €, TVA à devoir en sus le cas échéant, conformément à l'évaluation rendue par la Direction de l'immobilier de l'Etat en date du 10 décembre 2024.
- **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais d'arpentage ainsi que tous les frais d'actes, droits et honoraires du notaire.
- **D'ENCAISSER** la recette sur le budget de l'exercice concerné.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à régler les détails de la présente cession, à effectuer les opérations comptables, à signer tous documents nécessaires, y compris l'acte authentique de cession.

Service à l'origine de la DCM : Affaires Foncières et Immobilières Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme Référence nomenclature «ACTES» : 3.2 Alienations
---

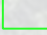

# Plan de situation

## Rue Saint André à Metz

Emprise d'environ 107 m<sup>2</sup> cédée à la SCI 19 RSA



### Légende

-  Limites cadastrales
-  Emprise à céder

